

# Union des Personnes Handicapées du Burundi (U.P.H.B.) a.s.b.l



## RAPPORT DES ACTIVITES REALISEES PAR L'UPHB POUR 2018



Célébration de la Journée Internationale des Personnes handicapées avec la validation de la politique nationale de mise en œuvre de la loi régissant les personnes handicapées au Burundi



Formation des membres des cellules d'insertion économique sur l'approche des groupements d'épargne et microcrédits



Après les soins préopératoires et Chirurgie orthopedique d'un enfant appuyé dans le cadre du programme appui à l'autonomisation des enfants handicapés



L'équipe de l'UPHB participe dans une compétition de sitting volleyball au terrain du Ministère de la jeunesse



Séance de pré planification du projet d'inclusion des personnes handicapées dans les programmes de développement des églises



Activité de la campagne « tirer la sonnette » à l'ECOFO KA NURA DE GIHANGA

BUJUMBURA, MARS 2019

## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISEES .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>5</b>
<b>0.1.PRESENTATION DE L'UPHB .....</b>	<b>5</b>
<b>I.DESCRPTION DETAILLEE DES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE 2018.....</b>	<b>6</b>
<b>I.1. PROGRAMME D'APPUI A L'AUTONOMISATION DES ENFANTS HANDICAPES (PAE).....</b>	<b>6</b>
I.1.1. Appui aux plans d'action des OP pour la mise en œuvre de leurs interventions. ....	6
I.1.2. Développement des capacités du réseau des OP .....	7
I.1.3. Lobbying et Plaidoyer par l'OPS et par les OP .....	9
I.1.4. Développement des capacités de l'UPHB .....	10
<b>I.2. PROJET CENTRE D'ENCADREMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES JEUNES HANDICAPES .....</b>	<b>11</b>
I.2.1.renforcement des capacites des bénéficiaires .....	12
I.2.2. Formation sur les thèmes transversaux des jeunes handicapés lauréats des centres des métiers .....	12
I.2.3. Formation des jeunes handicapés en métiers innovants et prometteurs. ....	12
I.2.4. Formation des Membres des Cellules d'insertion en système d'épargne et de crédit solidaire .....	12
I.2.5. Renforcement des capacités des Organisations des Personnes Handicapées (OPH) membres de l'UPHB.....	13
<b>3</b>	
I.2.6. Renforcement des capacités des maîtres artisans .....	13
I.2.7. Renforcement des capacités des enseignants et responsables des centres d'enseignement des métiers .	13
I.2.8. Les activités d'accompagnement .....	14
<b>I.3. PROJETS INNOVANTS DE LA SOCIETE CIVILE ET DES COALITIONS ET DES ACTEURS(PISCCA).....</b>	<b>15</b>
<b>I.4. PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ECONOMIQUES ET MANAGERIALES DES PERSONNES HANDICAPEES DES ZONES BUTERERE ET KAMENGE EN MAIRIE DE BUJUMBURA ET DES COMMUNES BUSIGA ET NGOZI EN PROVINCE NGOZI .....</b>	<b>17</b>
<b>I.5. PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OPH MEMBRES DE L'UPHB...18</b>	
<b>I.6. PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OPH MEMBRES A TRAVERS LE FINANCEMENT DES MICROPROJETS ELABORES.....</b>	<b>18</b>

<b>I.7. BRIEFING DES REALISATIONS AU NIVEAU DES OPH MEMBRES ET DES GROUPES THEMATIQUES.....</b>	<b>20</b>
<b>I.8. PARTICIPATION ACTIVE AUX ACTIVITES DES PARTENAIRES.....</b>	<b>20</b>
<b>III. CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>21</b>
<b>Annexes: SYNTHESE RAPPORT FINANCIER.....</b>	<b>22</b>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES**

AGR : Activités génératrices de Revenus

CPE : Comités de Protection de l'Enfance

CEM : Centre d'Enseignement des Métiers

COPEL : Conseil pour l'Education et le Développement

CNEB : Conseil National des Eglises du Burundi

EAC : Est African Community

ECOFO : Ecole Fondamentale

EDAN : Ecumenical Disability and Advocacy Network

EJH: Enfants et Jeunes Handicapés

FAPHB : Fédération des Associations des Personnes Handicapées du Burundi

HI : Handicap International

IMF : Institutions de Microfinance

MDPHASG : Ministère des Droits de la Personne Humaine, de l'Action Sociale et du Genre

MPR : Médecine Physique et de Réadaptation

NUDOR : National Union for Disability Of Rwanda

OCHA: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

ODAG:Organisation de Développement de l'Archidiocèse de Gitega

ODEDIM: Organisation pour le Développement du Diocèse de Muyinga

OP: Organisation Partenaire

OPH: Organisation des Personnes Handicapées

OPS: Organisation Partenaire Stratégique

PAE : Programme d'Autonomisation des Enfants

PH: Personne Handicapée

SSR: Santé Sexuelle et Reproduction

UPHB : Union des Personnes Handicapées du Burundi

## **INTRODUCTION GENERALE**

### **01. PRESENTATION DE L'UPHB**

L'Union des Personnes Handicapées du Burundi « **UPHB** en sigle », est une Organisation pionnière du mouvement associatif des personnes handicapées au Burundi, créée le 25 avril 1989, enregistrée et agréée par l'Ordonnance Ministérielle n° 550/208/89 du 8 août de cette même année.

L'UPHB a évolué avec le temps du statut d'association à celui de collectif d'Organisations de Personnes Handicapées (OPH) depuis 2010. Avec cette année 2018, le Collectif compte 35 OPH œuvrant sur presque tout le territoire national.

L'UPHB a son propre siège construite dans le respect des normes d'accessibilité.

**Vision de l'UPHB :** « L'UPHB, un collectif d'OPH qui promeut une société où la personne handicapée est épanouie et participe pleinement au développement communautaire et national en jouissant de tous ses droits au Burundi ».

**Mission :** « Avec ses partenaires, l'UPHB contribue à la défense et la promotion des droits des PH et leur inclusion dans la vie socioculturelle, économique et politique pour le développement intégral » ;

**Sa Devise :** Dignité- Solidarité-Epanouissement ;

**Ses valeurs :** Confiance, Honnêteté, Professionnalisme, Responsabilité, Transparence, Equité, Intégrité, Respect, Solidarité et redevabilité.

▪ **Ses principaux objectifs :**

- Rassembler toutes les organisations de personnes handicapées du Burundi qui le souhaitent et le demandent ;
- Défendre les intérêts de ses organisations membres et de toute personne handicapée
- Plaider pour la participation et l'inclusion des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie communautaire et nationale ;
- Appuyer les pouvoirs publics à mettre en place et à appliquer une législation spéciale favorable à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées
- Assurer le renforcement des capacités de ses membres
- Contribuer à l'autonomisation et à l'insertion socio-économique des personnes handicapées
- Développer la coopération avec les autres organisations sur le plan national, régional et international visant la promotion des droits humains.

## **La stratégie d'intervention**

L'UPHB met en œuvre ses interventions en faveur des personnes handicapées (enfants, jeunes et adultes) résidant sur tout le territoire national en collaboration avec les OPH membres et ses Organisations Partenaires œuvrant au niveau local. La réhabilitation à base communautaire (RBC), le lobbying et plaidoyer auprès des décideurs politiques pour un développement inclusif, le renforcement des compétences des partenaires locaux et les prestataires des services sont les principales stratégies prônées par l'UPHB.

## **Les ressources humaines de l'UPHB**

L'UPHB a un personnel qualifié qui lui permet de mettre en œuvre efficacement des projets/programmes initiés en collaboration avec ses partenaires.

*Parmi ses ressources humaines*, elle a un personnel permanent ainsi que celui bénévole. Pour le personnel permanent, l'équipe s'élève à un effectif de 10 employés. Il s'agit d'un Directeur Exécutif, un Responsable administratif et Financier, un Coordinateur National du programme d'Appui à l'Autonomisation des enfants handicapés (PAE), un Directeur du Centre de services pour l'insertion des jeunes handicapés, une chargée de programme au niveau du PAE, un Chargé des Formations au niveau du Centre de services, un Secrétaire Comptable, deux agents d'entretien et un chauffeur.

## **I. DESCRIPTION DETAILLEE DES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE 2018**

### **I.1. PROGRAMME D'APPUI A L'AUTONOMISATION DES ENFANTS HANDICAPES (PAE)**

#### **Introduction**

Le programme d'appui à l'autonomisation des enfants handicapés est un programme financé par la Fondation Liliane. A travers ce programme, l'UPHB a mis en œuvre les activités prévues dans son plan annuel. Ces activités sont en rapport avec l'appui aux plans d'action des OP pour la mise en œuvre de leurs interventions en faveur des enfants et jeunes handicapés ; le développement des capacités du réseau des OP ; le lobbying et plaidoyer ainsi que le développement des capacités du Collectif.

#### **I.1.1. Appui aux plans d'action des OP pour la mise en œuvre de leurs interventions.**

L'UPHB a mis en œuvre son programme en partenariat avec 12 OP à savoir l'OP ODEDIM, l'OP JehoKuki et l'OP Congrégation des Sœurs Bene Mariya pour les provinces de la région Nord ; l'OP ODAG, la Congrégation des Sœurs Bene Bernadette et l'OP Sœurs Bene Tereziya pour les provinces de la région Centre ; l'OP Centre AKAMURI, l'OP Communauté des Eglises Emmanuel, l'OP UPHB, l'OP ODDBU et l'OP de la Congrégation des Sœurs Annonciades pour les provinces de la Région Ouest ainsi que l'OP COPED pour la région Sud du pays.

Les interventions mis en œuvre par les OP sont relatives *au développement de l'enfant (Santé réadaptation fonctionnelle, enseignement-éducation ; emploi/revenus/moyens de subsistance)*. Ainsi avec cette année 2018, *parmi* les 658 enfants handicapés appuyés en santé par les 12 OP, 497 améliorent de plus en plus leur situation de fonctionnalité (mobilité, crises moins fréquentes, etc...) ; *parmi* les 617 enfants scolarisés avec appui par les 12 OP, 498 ont eu de bons résultats scolaires ou améliorent leurs capacités intellectuelles. *Au niveau de l'emploi et revenu/moyens d'existence*, 63 jeunes handicapés appuyés en formation professionnelle et en kit d'insertion

économique pour AGR par 10 OP, 52 jeunes handicapés ont amélioré leurs capacités professionnelles (*bons résultats en formation professionnelle*) ou acquièrent quelques revenus.

*Au niveau de l'Entourage Stimulant* réalisé par le réseau OP, des activités de sensibilisation/plaidoyer à l'endroit des autorités et de la communauté ont été réalisées par les 12 OP et un effectif de 5 485 membres de la communauté a été sensibilisé sur les droits des enfants/jeunes handicapés. Les participants à ces activités sont principalement les parents d'enfants, les leaders locaux et les prestataires de services. Aussi, près de 9000 parents/tuteurs, soignants /enseignants, enfants avec ou sans handicap et les autorités à différents niveaux ont été sensibilisés sur l'importance du développement des capacités et les besoins de participation des enfants et jeunes handicapés.

Concernant la *promotion de l'accès au marché du travail et l'amélioration des revenus*, 31 jeunes garçons et 16 jeunes filles ont accès à l'emploi avec 35 auto-employés dont 13 filles ; 113 tuteurs réalisent des AGR et 611 parents sont membres des groupes communautaires d'entraide et de solidarité. Ces groupes communautaires sont des groupements de parents/tuteurs en charge de la protection sociale des enfants. Ils s'inspirent des rôles et missions des comités de protection de l'enfant (CPE) qui plaident pour la protection des droits des enfants au niveau des collines. Quant à la société inclusive, 164 enfants ont accès aux services de protection sociale disponibles dans leurs milieux de vie et 632 enfants sont impliqués dans des activités dans la communauté comme les jeux/loisirs et les fêtes familiales, etc...).

### **I.1.2. Développement des capacités du réseau des OP**

Cette action contribue à la mise en œuvre de notre **objectif annuel** qui est le suivant : « *Les réseaux d'organisations partenaires locaux efficaces qui développent, mettent en place et/ou plaident pour des interventions qui autonomisent les enfants avec un handicap en satisfaisant leurs besoins dans les domaines de la santé, l'éducation, les moyens de subsistance et de développement social.* ».

Ainsi les principales réalisations de 2018 sont :

#### ***a. UPHB a accompagné les OP en réseau dans l'organisation et la réalisation de la campagne – Tirer la sonnette -édition 2018***

Cette activité a permis de renforcer le partage d'expériences entre les OP en réseau sur l'organisation d'une sensibilisation communautaire et de plaidoyer efficace à travers une campagne qui avait pour thème mondial : «Tous les enfants à l'école » et au niveau national le message clé était : « *L'enseignement pour un enfant handicapé est un droit et non un privilège* ». Cette campagne a eu lieu en date du 21 mars 2018 et l'UPHB s'est jointe au réseau OP de la région Ouest qui avait planifié cette activité à l'ECOFO inclusive du Centre Kanura encadré par l'OP Communauté des Eglises Emmanuel du Burundi.

Les points d'action de cette campagne sont : « *Tous les enfants veulent entrer en classes et aux toilettes sans difficultés, tous les enfants veulent avoir des opportunités de grandir et de jouir de leurs droits ; tous les enfants veulent que les parents les aident, tous les enfants veulent avoir un bon accompagnement, tous les enfants veulent avoir des leçons ou un apprentissage adapté à leurs besoins, tous les enfants veulent avoir des amis, etc...* »

Des messages spéciaux de sensibilisation et de plaidoyer du délégué des parents, de la Présidente et Représentante Légale de l'UPHB, du délégué du Directeur Provincial de Enseignement en Province

Bubanza, de la Coordinatrice Adjointe est en charge de l'élaboration de la politique Nationale de l'Education Inclusive et déléguée de la Ministre de l'Education Nationale.

Signalons aussi que d'autres OPs ont organisé cette activité en collaboration avec les Ecoles Fondamentales de leurs zones d'action : ECOFO Ngozi I au Nord, ECOFO Muyinga II au Nord-Est, ECOFO Inclusive Christ Roi à Gitega au Centre, ECOFO Makamba II au Sud et ECOFO Ijenda dans les hautes montagnes.

Selon les rapports reçus de 4 réseaux OP, l'activité du 21 Mars a mobilisé 4143 personnes dont 3896 élèves dans 10 établissements scolaires. Encore, 273 personnalités se sont formellement engagées en signant le manifeste qui leur a été présenté le même jour et d'autres en ont reçu pour signature en ligne.

### ***b. Visites de suivi-évaluation des OP***

La première visite de suivi a été organisée du 11 au 14 Juin 2018 pour le renforcement des capacités des OP et pour tester le guide d'évaluation. Ainsi, 5 OP ont été visitées à savoir l'ODDBU, la Communauté des Eglises Emmanuel du Burundi, le Centre Akamuri, le COPED et l'UPHB-OP.

En dates du 25 au 27 juillet 2018, il y a eu une mission de suivi des recommandations faites sur le rapport d'audit externe réalisé auprès de 7 OP (Congrégations des Sœurs Annonciades, Bene Bernadette, Bene Tereziya Bene Mariya, ODEDIM, ODAG et JehoKuki). Cette mission a été l'opportunité de faire le constat sur les procédures d'administration et finances.

Du 10 au 12 octobre 2018, il y a eu des visites d'évaluation des performances des OP suivant le guide d'évaluation visant à identifier les forces et les faiblesses de chaque OP sur base des indicateurs concrets. Les résultats de cette évaluation ont montré que 10 OP ont des capacités de continuer le partenariat dans la mise en œuvre du programme d'appui à l'autonomisation des enfants et des jeunes handicapés (PAE-2019) et 2 OP sortent du partenariat.

Du 10 au 14/12/2018, il y a eu une mission de supervision de l'UPHB chez les OP et visites de suivi des enfants et jeunes appuyés pour tester les nouvelles directives de récits et photos des enfants. Une collecte de récits et de photos des enfants selon les nouvelles directives a été réalisée pendant la visite conjointe OP/OPS des enfants.

### ***c. Organisation d'une réunion d'échange entre OP et les parties prenantes sur les stratégies d'insertion communautaire des enfants/jeunes handicapés***

Cette réunion qui a eu le 28 juin 2018 avait pour objectif de présenter le nouveau cadre de partenariat OP/OPS aux représentants des Organisations partenaires et aux autres parties prenantes du programme dont les Organisations des personnes handicapées membres de l'UPHB. Il s'agissait également de revenir sur l'analyse des différents atouts pour la capitalisation des acquis au niveau partenarial et la mise à profit de la stratégie de la Réhabilitation à base communautaire comme stratégie de réussite de mobilisation communautaire à l'insertion des enfants et jeunes handicapés.

A travers l'échange-débat sur ces sujets, les partenaires au programme des enfants handicapés ont compris les changements attendus et ont pris de nouveaux engagements pour des résultats de qualité.



#### ***d. Une réunion d'évaluation du niveau d'application des stratégies de protection sociale et d'inclusion des enfants avec handicap dans les programmes existants qui a eu***

Cette réunion a lieu du 16 au 17 Août 2018. Toutes les 12 OP ont participé à la réunion de renforcement des capacités et d'évaluation de Gitega à hauteur de 2 délégués chacune. Les aspects suivants ont retenu l'attention des participants:

- ✓ Accès aux soins de santé essentiels pour les EJH (**E**nfants et **J**eunes **H**andicapés): des actions à mener en tant qu'OP
- ✓ Accès aux revenus pour les personnes d'âge actif et actions à mener en tant qu'OP
- ✓ Progrès de réalisations des OP par réseau régional en matière de protection sociale des EJH
- ✓ Défis liés à la protection sociale des EJH et solutions envisagées
- ✓ Progrès réalisés dans l'inclusion sociale des EJH avec partage d'expériences entre OP
- ✓ Barrières à l'inclusion sociale des EJH et solutions pour lever les barrières

A la fin de 2 jours de renforcement des capacités avec un partage d'expérience entre les OP sur les stratégies de protection sociale et d'inclusion des enfants avec handicap, les délégués des OP ont formulé 3 principales recommandations à savoir:

- Concentrer les efforts sur l'accès aux revenus des jeunes handicapés;
- Concentrer les efforts sur la lutte contre l'auto-discrimination chez les enfants et jeunes handicapés;
- Prévenir /réduire des risques d'abus et de maltraitance.

Nous avons beaucoup apprécié l'appui technique de l'administration communale de Gitega à travers son Conseiller Technique aux affaires sociales et administratives qui est venu partager son expérience en matière de protection sociale et d'inclusion des groupes vulnérables.

#### **I.1.3. Lobbying et Plaidoyer par l'OPS et par les OP**

Les activités réalisées au cours de cette année 2018 concourent à la réalisation du résultat annuel 1 «*UPHB collabore efficacement avec des parties prenantes (gouvernement, société civile) et les associent afin d'optimiser les services et les opportunités pour les enfants avec un handicap*».

Les principales réalisations sont :

- 🇷🇺 Audience conjointe UPHB/FAPHB chez le Ministre en charge des droits humains sur la mise en application de la loi promulguée le 10 Janvier 2018 en matière des droits des personnes handicapées au Burundi ;
- 🇷🇺 Participation active aux réunions organisées dans le cadre de la plateforme Nationale des intervenants en matière de protection des enfants en situation d'urgence en partenariat avec le Département de l'Enfance et de la Famille du Ministère des Droits de la Personne Humaine des Affaires Sociales et du Genre ;
- 🇷🇺 Participation aux réunions dans le cadre du sous-secteur Protection piloté par l'UNICEF et OCHA ;
- 🇷🇺 Participation aux différentes réunions organisées par les partenaires (Ministère de la Santé dans le cadre du Service chargé de la Médecine Physique et de la Réadaptation pour la validation du plan de développement de la MPR ; HI dans le cadre du partage de l'expérience des interventions en RBC,

GIRIYUJA pour évaluation par les acteurs locaux de la situation des enfants en situation de rue et d'autres enfants vulnérables) ;

- ✚ Elaboration d'une note de plaidoyer intitulée « Promouvoir et Protéger les droits des personnes handicapées au Burundi » pour rendre accessible aux partenaires le contenu du nouveau cadre légal en faveur des personnes handicapées en partenariat avec ONU-Droits de l'Homme au Burundi et l'Ambassade de France ;
- ✚ Table ronde des partenaires techniques et financiers œuvrant au Burundi organisée le 3 juillet 2018 en partenariat avec ONU-Droits de l'Homme et l'Ambassade de France au Burundi avec le thème « Ne laisser personne pour compte : des objectifs de développement durable d'ici 2030 qui tiennent compte des priorités au Burundi des personnes handicapées » ;
- ✚ Démarches préliminaires pour la traduction de la loi cadre des droits des personnes handicapées promulguée le 10 Janvier 2018 en langue nationale par le Service National de la législation avec appui de l'ONU-Droits de l'Homme et l'Ambassade de France ; L'organisation d'un atelier d'appropriation et de validation du contenu de la cette loi traduite par le Service National de Législation en collaboration avec le Ministère de la justice et l'Ambassade de France au Burundi ;
- ✚ L'UPHB a été membre de la commission mixte mise en place par le Ministère en charge des droits de l'homme chargée d'élaborer le projet de la politique nationale sur les droits des personnes handicapées au Burundi et de son plan d'action ;
- ✚ En collaboration avec le MDPHASG et ses partenaires, l'UPHB a participé activement dans l'organisation de l'atelier de validation de la politique nationale et son plan d'action en date du 3 décembre 2018 lors de la célébration de la journée internationale des personnes handicapées ;
- ✚ Dans la suite du partenariat avec l'Ambassade de France sur le projet d'appui à la Société civile et les médias pour la réalisation des droits pratiques, l'UPHB a décroché un appui financier pour la célébration de la Journée Internationale dédiée aux personnes handicapées en date du 17 Décembre au Lycée Inclusif de Kanura en commune Gihanga de la Province Bubanza sous le thème « *Autonomiser la personne aveugle et assurer la participation et l'égalité* » ;

#### **I.1.4. Développement des capacités de l'UPHB**

Dans le cadre de ce volet, l'UPHB a réalisé les activités suivantes en 2018 :

- ✓ Accueil des experts photographes documentaristes envoyés par la Fondation Liliane pour la visibilité de l'impact des actions en faveur des enfants/jeunes handicapés du Burundi : du 10 au 19 janvier 2018 ;
- ✓ Visite de renforcement des capacités de l'UPHB par le Responsable du programme Burundi à la Fondation Liliane (FL) du 18 au 23 Mars 2018.
- ✓ Elaboration du guide de suivi-évaluation des OP: le document produit au mois d'Avril et testé auprès de 5 OP pour son adaptation aux réalités de terrain ;
- ✓ Visite d'échange d'expérience entre l'OPS UPHB et les OPS du linc Afrique Francophone à Lusaka en ZAMBIE du 12 au 15 Mai 2018.
- ✓ Elaboration de la politique de protection de l'enfance à l'OPS UPHB du 1<sup>er</sup> au 23 Mai 2018 présenté au Comité de Direction de l'UPHB pour validation.
- ✓ Reddition des comptes (audit)-Exercice 2017: le rapport d'audit produit et soumis le 30 juin à la Fondation Liliane pour analyse.

- ✓ Atelier de pré-planification du projet d'inclusion des Personnes Handicapées dans le programme de développement des Eglises au Burundi du 23 au 27 Juillet 2018 : Une session d'échange et de sensibilisation organisée par l'UPHB en partenariat avec EDAN (EcumenicalDisabilityAdvocates Network en Anglais) et Conseil National des Eglises du Burundi (CNEB).
- ✓ Formation des délégués des OPH membres de l'UPHB sur le leadership féminin, gouvernance et gestion organisationnelle, du 8 au 9 Août 2018
- ✓ Formation-action d'élaboration d'un plan de contingence selon les besoins des PH en cas de risque et de catastrophes naturelles du 29 au 31 Août 2018
- ✓ Participation à l'atelier d'apprentissage sur les progrès de protection des enfants à l'EAC du 3 au 4 Septembre 2018 ;
- ✓ Visite d'échange d'expérience entre le réseau UPHB et d'autres réseaux étrangers;
- ✓ Participation à la formation des OPS Francophones sur la mobilisation des ressources locales et institutionnelles à Ouagadougou au Burkina-Faso du 26/02 au 2 /03/2018 ;
- ✓ Participation à la réunion du 6 au 7 Septembre 2018 à Kigali face à face pour le Linc Afrique Francophone OPS UPHB-NUDOR-autres OPS membres ;
- ✓ Participation à la réunion du 13 au 15 Septembre 2018 à Kigali entre EDAN, UPHB, Eglises du Burundi, NUDOR et les Eglises du Rwanda ;
- ✓ Adaptation des outils de gestion administrative/comptable du personnel permanent et bénévole : Validation du Règlement d'Ordre Intérieur de l'UPHB
- ✓ Réalisations du Centre de services contribuant au développement des capacités de l'UPHB ;
- ✓ Une formation de 18 jeunes handicapés sur 20 programmés en métiers innovants à court terme par le biais des prestataires de services qualifiés/les maîtres artisans locaux qui a été réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 avec de bons résultats. A titre d'illustration, 2 jeunes formés sur 4 en réparation des téléphones ont été engagés par le maître artisan qui les a initiés dans son atelier ;
- ✓ Une formation des membres des cellules d'insertion sur le système d'épargne et crédit solidaire et gestion des conflits du 12 au 14 Mars 2018 au siège de l'UPHB. 18 membres des cellules d'insertion dont 7 jeunes filles ont suivi avec beaucoup d'intérêt la formation car ils ont la mission d'assurer un encadrement de proximité des personnes handicapées bénéficiaires ou non des programmes de l'UPHB. La formation a porté sur 9 thèmes à savoir : *la vie associative, les types d'association, la gouvernance et le mode électoral au sein des associations d'épargne et de crédit ; les statuts d'une association d'épargne et de crédit ; le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) ; les premières réunions pour épargner, pour demande/octroi des crédits et pour rembourser ces derniers ; les activités génératrices de revenus et la gestion des conflits ;*
- ✓ Une formation de 22 jeunes handicapés dont 12 filles sur l'entrepreneuriat, le fonctionnement des IMF et en thèmes transversaux (Droits des personnes handicapées, compétences à la vie) de la 6<sup>ème</sup> promotion du 12 au 23 Avril 2018. 14 lauréats ont réussi avec plus de 60%.

## **I.2. PROJET CENTRE D'ENCADREMENT SOCIOPROFESSIONNELDES JEUNES HANDICAPES**

Le projet « Centre d'Encadrement Socioprofessionnel des Jeunes Handicapés » contribue au renforcement des capacités des personnes handicapées en général et des jeunes vivants avec handicap en particulier. Il s'intéresse spécifiquement à l'insertion socioéconomique des jeunes handicapés avec un accent particulier mis sur les formations dispensées à savoir l'entrepreneuriat, le fonctionnement des IMF, les droits des personnes handicapées ainsi que les compétences à la vie, l'organisation et la gestion des groupements, l'épargne et crédit solidaire, la santé reproductive; sur le perfectionnement technique par le biais des stages ainsi que sur l'accompagnement coaching.

La sensibilisation des acteurs stratégiques clés en matière d'insertion socio-économique ainsi que les activités d'épanouissement de la personne handicapée dont celles sportives sont aussi des activités menées dans le cadre de ce projet.

## **I.2.1. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BENEFICIAIRES**

### **I.2.1. Formation sur les thèmes transversaux des jeunes handicapés lauréats des centres des métiers**

En 2018, **Vingt-deux jeunes handicapés** constituant la 6<sup>ème</sup> promotion ont été formés du 13 au 23 avril 2018 en entrepreneuriat, en fonctionnement des IMF et en d'autres thèmes transversaux comme les droits des personnes handicapées et les compétences à la vie courante dont la lutte contre le VIH/SIDA, la santé reproductive et le changement de comportement. Il y a eu une valeur ajoutée dans la mesure où la moyenne des résultats du post test administré sur le thème principal (entrepreneuriat) a été de 82%.

### **I.2.2. Formation des jeunes handicapés en métiers innovants et prometteurs.**

Les premières formations ont débuté en octobre 2018 et se poursuivent puisqu'elle dure 4 mois. Ainsi, 29 jeunes handicapés (19 filles et 10 garçons) suivent des formations depuis octobre 2018 en informatique (7), en couture (17) et en réparation et maintenance des téléphones portables (5). L'équipe du centre accompagne ces jeunes apprentis par un suivi régulier de ces activités de formation.

### **I.2.3. Formation des Membres des Cellules d'insertion en système d'épargne et de crédit solidaire**

Cette formation a eu lieu du 12 au 14 mars au siège de l'UPHB et était destinée à 17 membres des cellules d'insertion (MCI). Ces derniers ont pour mission d'assurer un encadrement de proximité des personnes handicapées bénéficiaires ou non des programmes de l'UPHB et ont besoin d'un renforcement de compétences pour être à la hauteur de cette mission.

La Formation avait pour objectif général de renforcer les capacités de ces membres des cellules d'insertion dans les domaines d'organisation et gestion d'associations, en épargne et crédit solidaire ainsi qu'en gestion des conflits, notamment au sein de ces dernières. Les participants à cette formation devraient au terme de la formation préparer une activité similaire de formation et appuyer la mise en place des caisses de solidarité pour les personnes handicapées vivant dans leurs circonscriptions.

Les 8 thèmes ont été développés au cours de cette formation à savoir:

- La vie associative, les types d'association, la gouvernance et le mode électoral au sein des associations d'épargne et de crédit ;
- Les principes de base pour les associations d'épargne et de crédit, les qualités requises pour être membre d'une telle association et les conditions ;
- Les statuts d'une association d'épargne et de crédit ;
- Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) ;
- Les premières réunions pour épargner, pour demande/octroi des crédits et pour rembourser ces derniers ;
- Les activités génératrices de revenus ;

- Partage de l'argent disponible à la fin de l'année ;
- La gestion des conflits.

#### **I.2.4. Renforcement des capacités des Organisations des Personnes Handicapées (OPH) membres de l'UPHB.**

La formation a eu lieu le 21/11/2018 avec **18 participants(7filles/femmes et 11 hommes)**. Les échanges menés ont porté sur la collaboration entre l'UPHB/Centres de services et ces OPH. Les OPH devraient prendre une part importante dans les activités d'identification des bénéficiaires des projets exécutés par le Centre de services ainsi que dans celles des personnes handicapées et parents d'enfants handicapés qui devraient constituer des groupements d'épargne et crédit aujourd'hui fonctionnels dans toutes les zones d'intervention du centre de services. Un rappel d'ordre général sur les rôles des leaders des OPH a aussi fait au cours de cet échange.

#### **I.2.5. Renforcement des capacités des maitres artisans**

L'activité a eu lieu le 22/11/2018 et a concerné 17 (12 hommes et 5 femmes) maitres artisans formateurs. L'objectif de cette rencontre était d'explorer les voies et moyens pour améliorer les formations qui se déroulent chez les maitres artisans. Les idées exprimées en groupes sur les contraintes liées à ces formations ont été les suivantes :

- La durée de formation est courte, il faudrait l'augmenter ;
- Il faut prévoir des sanctions pour les apprentis qui ne respectent pas le temps prévu pour ces formations (retards, absences etc...) ;
- Des repas de la mi-journée sont nécessaires ;
- Les kits octroyés à la fin des formations ne sont pas suffisantes ;
- Il faut faire un suivi pour ceux qui terminent les formations chez les artisans formateurs ;
- L'analphabétisme chez certains apprentis constitue une contrainte pour un bon déroulement des activités de formation.

Des échanges sur certains principes pédagogiques à respecter et sur le rapportage, dont un canevas y relatif ont ensuite eu lieu.

#### **I.2.6. Renforcement des capacités des enseignants et responsables des centres d'enseignement des métiers**

La formation organisée à l'endroit des enseignants des centres d'enseignement des métiers a été réalisée en collaboration avec les centres d'enseignement des métiers pour handicapés et le ministère ayant l'enseignement des métiers dans ses attributions. Elle avait pour objectif de renforcer les capacités de ces derniers au niveau méthodologique et technique dans les domaines de la couture. Les activités ont eu lieu au CEM de Bwoga à Gitega du 28 au 31 août 2018 et a connu la participation de 15 personnes (5 hommes et 10 femmes). La formation devrait permettre à ces 15 participants de s'approprier des approches méthodologiques et pratiques d'évaluation efficaces dans le domaine de la couture.

L'UPHB à travers le Centre de services a également organisé une formation à l'endroit des enseignants et responsables scolaires des centres des métiers de Bujumbura mairie pour une formation inclusive en faveur des jeunes handicapés. Les participants à la formation ont apprécié la formation et plus de 120 jeunes handicapés sont cette fois-ci inscrits au rôle des cours de formation en métiers dans les 10 centres bénéficiaires de l'activité.

### **I.2.7. Les activités d'accompagnement**

Ces activités ont porté sur quatre aspects à savoir l'accompagnement coaching des micro entrepreneurs, l'accompagnement des jeunes handicapés en formation, l'accompagnement en appui matériel, la mise en relation des jeunes entrepreneurs avec les IMF ainsi que l'accompagnement des groupements d'épargne et crédit solidaire.

#### **A. L'accompagnement coaching des jeunes handicapés micro entrepreneurs**

Les activités d'accompagnement coaching visent l'autonomisation des jeunes handicapés qui exercent des activités économiques. Les conseils habituellement donnés portent sur l'organisation de ces dernières par une utilisation des outils de gestion appris lors de la formation en entrepreneuriat. Pour 2018, l'activité a surtout visé les jeunes des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> promotions qui ont été les derniers à être formés. Les 22 jeunes handicapés de la 5<sup>ème</sup> promotion ont été accompagnés au cours du mois d'avril et les 22 autres de la 6<sup>ème</sup> promotion ont été accompagnés durant le mois de mai.

Un accompagnement de 3 groupements respectivement à Kajaga (4 jeunes filles handicapées), de Kamenge dans le quartier Twinyoni (6 jeunes sourdes) et au marché moderne de Kamenge (6 jeunes filles/femmes).

#### **B.Appui en kit d'insertion**

Il s'agit d'un accompagnement consistant en une fourniture d'un équipement (machines à coudre modernes) pour renforcer les capacités productives de 15 jeunes handicapés groupés en 4 associations (à Kajaga, à Ruziba, à Kamenge et au siège de l'UPHB).

#### **C. Mise en relation des jeunes entrepreneurs avec les IMF**

Tous les jeunes lauréats encadrés par le Centre de services ont été formés en fonctionnement des IMF et certains ont eu des crédits auprès de HOPE FUND BURUNDI qui est une IMF partenaire.

L'équipe du Centre de service a rencontré le responsable du service crédit de cette Microfinance pour avoir des informations préliminaires sur les critères d'octroi de crédit et l'état de remboursement par les jeunes ayant déjà contractés des crédits. Les interlocuteurs visés par l'équipe du Centre de services ont étaient le chargé des crédits à HOPE FUND ainsi que quatre bénéficiaires.

#### **D.Accompagnement des groupements d'épargne et crédit solidaire**

L'un des grands défis en matière d'insertion socioéconomique des jeunes handicapés reste l'accès au crédit pour des jeunes handicapés qui n'ont pas de hypothèques pour avoir accès aux crédits octroyés par les IMF. Les caisses d'épargne et de crédit qui sont actuellement fonctionnels à travers 10 groupements dont les leaders ont été formés a permis de résoudre problème d'accès au crédit.

## **E. Certification des compétences des jeunes en métiers**

L'activité a eu lieu le 27 décembre 2018 à Ngozi en collaboration avec le ministère en charge de la formation professionnelle. C'était la troisième fois que cette activité était organisée et elle a concerné 17 jeunes handicapés (14 filles/femmes et 3 hommes) de Ngozi et Gitega. Les parties concernées dans cette activité ont donc été les bénéficiaires eux-mêmes pour qui les compétences en couture allaient être mesurées.

L'utilité de cette activité est que la certification obtenue met les jeunes handicapées au même niveau technique que les autres jeunes ayant fréquenté les structures reconnues par le ministère et être ainsi compétitifs sur le marché du travail. L'évaluation a porté sur la pratique consistant en une fabrication d'une jupe après avoir fait l'activité de coupe dont la qualité détermine la possibilité d'une bonne confection.

## **F. La sensibilisation des acteurs stratégiques clés en matière d'insertion socio- économique**

Les objectifs poursuivis par ces rencontres avec les leaders communautaires étaient de les informer et les sensibiliser sur la problématique d'insertion socioéconomique des personnes handicapées notamment en parlant avec des réalisations, des défis et des perspectives. Il y avait aussi besoin de susciter chez eux des engagements pour la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les plans communaux de développement communautaires. Ces rencontres ont été réalisées dans les communes de Muha, Mukaza, Kabezi et Gitega. Les participants ont livré des témoignages sur interventions à leurs actifs visant à faire respecter les droits des personnes handicapées dans leurs ressorts administratifs respectifs. Les leaders communautaires qui ont participé aux diverses sessions ont pris des engagements visant l'inclusion des besoins spécifiques aux personnes handicapées dans les plans communaux de développement communautaire.

Les sessions ont ensuite permis de se rendre compte de la nécessité de créer une synergie entre les agents de l'UPHB/Centre de services sur terrain, les organisations des personnes handicapées et les autres acteurs clés de développement local, notamment les administratifs.

## **G. Le développement des activités sportives chez les jeunes avec handicap**

Les activités sportives constituent un moyen d'épanouissement sanitaire et social pour les personnes handicapées. En 2018, des compétitions de sittingball ont été organisées. Au mois de juin, des compétitions dans des disciplines para athlétiques ont été organisées en guise de préparation des jeux paralympiques africains de 2019 et ceux paralympiques de Tokyo qui auront lieu en 2020. Trois jeunes de l'équipe de l'UPHB ont été médaillés lors de ces rencontres qui ont eu lieu à Gitega.

### **I.3. PROJETS INNOVANTS DE LA SOCIETE CIVILE ET DES COALITIONSDES ACTEURS(PISCCA).**

Les activités réalisées au cours de cette année contribuent dans la mise en œuvre de la deuxième phase du projet du projet « Appui à l'autonomisation des personnes handicapées par une formation et une insertion professionnelle en métiers innovants » ont concernés l'identification des bénéficiaires, l'identification des maitres artisans formateurs, la formation en métiers innovants ainsi que celle en thèmes transversaux. Ce projet avait également prévu les stages de perfectionnement dans les ateliers des artisans formateurs en fonction de la demande du bénéficiaire, la distribution du kit d'insertion et l'accompagnement/coaching.

Dix-neuf jeunes bénéficiaires identifiés dans les provinces Ngozi et Gitega ont été formés en métiers innovants par les maîtres artisans formateurs locaux et sur les thèmes transversaux. Pendant la période de formation, l'équipe du Centre de service a effectué des visites de terrain pour distribuer les moyens prévus pour les bénéficiaires et s'enquérir de la régularité des apprentis, de la qualité des prestations de ces artisans locaux ainsi des problèmes éventuels rencontrés. La représentation de l'UPHB a également organisé des supervisions pour le soutien de l'équipe technique.

Les jeunes handicapés bénéficiaires du projet ont apprécié positivement cette occasion d'être formés par des artisans expérimentés. Les changements induits par ce projet, dans le volet formation en métiers innovants, sont de trois ordres à savoir :

- D'abord, être avec les autres au moment de la formation et apprendre dans les ateliers ouverts au public ont permis une ouverture d'esprit et une anticipation sur la découverte de ce que c'est un client dans les affaires. La formation complémentaire en entrepreneuriat leur a permis d'approfondir des situations vécues dans les ateliers de formation, notamment les attitudes adéquates à adopter devant un acheteur de service.
- Le deuxième changement a été l'accès à de petits revenus alors qu'ils étaient encore en formation. En effet, vers la fin de la formation, les artisans formateurs ont offert aux apprentis de servir, moyennant paiement, les clients lorsque les services demandés étaient à la hauteur des connaissances maîtrisées par ces apprentis. Certains parmi ces derniers ont affirmé que des occasions de gagner un peu d'argent existent en dehors des ateliers de formation par la pratique des métiers appris dans leurs communautés en rendant des services payants.
- Enfin, le fait que les formations en métiers se faisaient en groupes a constitué un cadre de découverte de travail de l'intérêt de travailler ensemble ; ce qui les a préparé aux possibilités futures de constituer des groupements pour mieux faire fructifier les connaissances acquises et les moyens matériels à mettre en commun fournis après la formation.

Quant aux changements induits par la formation en thèmes transversaux, les changements signalés ont été la compréhension de la nécessité de la bonne gestion des revenus de leurs activités, le changement des habitudes financières ; la lutte contre certains fléaux comme le VIH/SIDA, la cohabitation pacifique, la défense et la protection de leurs droits, etc. Bref, ces bénéficiaires reconnaissent avoir eu assez d'informations sur l'éducation financière, sur les lois qui les protègent ainsi que sur l'estime de soi. Des témoignages de ce genre ont été livrés par des jeunes handicapés qui ont pris part aux travaux d'un atelier d'échanger sur la problématique de la formation professionnelle et l'insertion socioéconomique des personnes handicapées qui a eu lieu en date du 21 juin 2018 au siège de l'UPHB.

Signalons à cette fin les parties prenantes impliquées au projet pour des résultats de qualité. Ce sont entre autres les Membres des Cellules d'Insertion (MCI), les responsables des OPH et les centres de formation professionnelle pour jeunes handicapés, les maîtres artisans formateurs ainsi que l'administration communale des communes constituant notre zone d'action.



#### **I.4. PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ECONOMIQUES ET MANAGERIALES DES PERSONNES HANDICAPEES DES ZONES BUTERERE ET KAMENGE EN MAIRIE DE BUJUMBURA ET DES COMMUNES BUSIGA ET NGOZI EN PROVINCE NGOZI**

En initiant ce projet, l'UPHB veut atteindre trois objectifs à savoir : (1) la création d'un environnement favorable à l'épanouissement des personnes handicapées qui n'ont pas bénéficié des formations professionnelles et qui n'exerçant pas d'activités leur permettant d'accéder aux revenus ; (2) l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées par une mise en place des conditions favorables à l'accès aux revenus ainsi que (3) le renforcement des capacités de ces personnes handicapées pour une participation économique, sociale et culturelle et ainsi rompre les chaînes qui les maintiennent dans la discrimination et l'exclusion.

Les activités réalisées au cours de cette année 2018 sont l'identification des bénéficiaires et localisation de l'intervention en collaboration avec les responsables des OPH œuvrant dans la zone d'action, la constitution de ces bénéficiaires en groupements ainsi que le renforcement des capacités organisationnelles et managériales des membres des groupements formés ainsi que l'identification de certains jeunes pour les formations professionnelles ajoutées à des visites de suivi des groupements d'épargne et de crédit. Après les contacts avec les administratifs, l'UPHB a recruté deux animateurs communautaires qui prestent dans les zones de Bujumbura et les communes de Ngozi où le projet est exécuté. Il y a eu également une formation des Membres des Cellules d'Insertion en système d'épargne et crédit solidaire car ce sont eux qui devraient assurer les formations et le suivi dans ce domaine avec l'appui de l'équipe du Centre de services.

Certaines bonnes pratiques méritent d'être mentionnées. La première bonne pratique se retrouve dans la réponse immédiate observée chez les bénéficiaires qui ont, dès les premières rencontres, cotisé pour faire démarrer leurs caisses de solidarité. C'est un bon début dans l'avancement vers l'atteinte de l'objectif essentiel d'accès aux crédits offrant des possibilités d'amélioration des activités économiques conduites par ces personnes handicapées. L'UPHB a mis en place des conditions de réussite de la mise en œuvre en associant les bénéficiaires, qui à travers des rencontres de sensibilisation, d'explication et de formation, ont eu des occasions d'avoir des informations suffisantes sur le projet. Il y a aussi le fait de considérer plusieurs types d'handicap dans la mesure où le groupe cible est formé non seulement par les porteurs d'handicap physique, mais aussi des albinos, des mal voyants et des sourds. La participation des filles et femmes a aussi été une préoccupation pour l'équipe chargée de mettre en œuvre le projet.

Par ailleurs, le recours aux personnes ressources du milieu (MCI, leaders des OPH, administrateurs, animateurs recrutés et.), la sensibilisation des personnes concernées par le projet, l'explication de ce dernier ainsi que la démonstration de l'utilité des actions à entreprendre constituent des conditions permettant d'avoir des résultats et ça permet la valorisation de ces derniers.

#### **Partage de l'expérience en matière d'appui à l'autonomisation des jeunes handicapés par l'apprentissage et la pratique des métiers Innovants avec d'autres intervenants en matière d'insertion socio- Economique.**

L'occasion de ce partage a eu lieu lors d'un atelier organisé par l'UPHB le 21 juin 2018 sur la problématique de la formation professionnelle et l'insertion socio-économique. La présentation en résumé de cette expérience par le représentant de l'Ambassade de France et en détails par le Directeur du Centre de services de l'UPHB a suscité des échanges qui ont conduit à considérer le recours aux métiers innovants pour autonomiser les personnes handicapées comme une donnée essentielle. Le Directeur du Département de la

formation professionnelle a, après avoir salué l'initiative de l'UPHB et l'Ambassade de France, signalé qu'une liste des métiers identifiés comme innovants avec des spécifications par régions existent mais que des formateurs en ce domaine manquent jusqu'aujourd'hui.

Des résultats constituant de *bonnes pratiques* ont été observés même durant la formation avec des jeunes qui avaient déjà commencé à se débrouiller en gagnant un peu d'argent par la pratique du métier innovant appris. D'autres bonnes pratiques sont aussi à signaler. Il s'agit du fait que l'équipe du Centre de services a associé et consulté les jeunes handicapés dans la préparation et au démarrage des activités a eu l'adhésion au projet comme effet positif. En outre, le fait de mettre un accent particulier sur la pratique comme méthode de formation. Il y a également l'implication des partenaires, notamment les responsables services permanents qui pourront prendre le relais après le projet. La stratégie de pratiquer le système d'amortissement est aussi une bonne pratique qui peut promouvoir une utilisation efficace et efficiente du matériel distribué comme appui matériel.

Comme *leçons apprises*, il y a lieu de signaler l'efficacité du recours aux métiers innovants dans l'insertion socio-économique des personnes handicapées. Avec des moyens suffisants, les résultats sont directs. Une bonne collaboration avec toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires du projet eux-mêmes constitue une des garanties importantes de la réussite des actions entreprises. La réussite d'une action de formation dépend de la volonté des bénéficiaires ; d'où une sensibilisation et une démonstration de l'utilité de l'action à entreprendre pour que les concernés en fassent la leur dès le début.

Dans des projets réalisés, l'UPHB a déjà impliqué d'autres intervenants dans les communautés. Ils sont déjà sensibilisés sur la question du handicap qu'ils doivent considérer dans leurs actions. Ce sont les responsables des CDFC, les gestionnaires des marchés les responsables des services de santé et d'éducation et les administratifs à la base. Ils sont au courant de toutes les réalisations de l'UPHB et dans le cadre de la protection et de la promotion des droits des personnes handicapées, ils pourront contribuer à la pérennisation des actions entreprises pour l'épanouissement des personnes handicapées.

#### **I.5. PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OPH MEMBRES DE L'UPHB.**

Avec ce projet financé par Handicap International, l'UPHB a renforcé les capacités de ses organisations membres à travers l'appui à la traduction en langue nationale de la loi portant promotion et protection des droits des personnes handicapées au Burundi mais également par le lobbying et plaidoyer auprès du Ministère de tutelle pour une politique nationale de mise en œuvre de cette loi. Il importe de signaler que cette politique nationale de mise en œuvre de la loi portant protection des droits des personnes handicapées a été présentée et validée par le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des affaires sociales et du genre et ses partenaires en date du 3 décembre 2018 lors de la célébration de la journée Internationale des personnes handicapées.

#### **I.6. PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OPH MEMBRES A TRAVERS LE FINANCEMENT DES MICROPROJETS ELABORES**

Grâce à l'appui du Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre, l'UPHB et ses OPH membres ont eu des appuis financiers pour leurs AGR. Ces AGR visent l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées à travers l'agriculture, l'élevage et la couture. L'UPHB, les OPH membres ont été effectivement appuyés grâce aux différents microprojets élaborés par les OPH dont le coaching a été fait par le Secrétaire Général de l'UPHB parce que certains d'entre elles ne savaient pas comment élaborer les projets. Ainsi, en Elevage, les membres s'engageaient à donner des chevreaux et des porcelets aux personnes handicapées pour leur permettre d'avoir du fumier pour une culture moderne. En Agriculture, elles s'engageaient à cultiver des plantes pouvant leur permettre d'avoir un revenu important

pour une autonomisation financière. En couture, les personnes handicapées acquièrent des compétences pour implanter des ateliers de couture et partant, avoir un revenu pour leur auto-prise en charge.

Ainsi, plusieurs microprojets ont été élaborés et soumis pour appui financier. Sur 21 microprojets soumis, 12 seulement ont bénéficié de cet appui. Ils sont repris dans ce tableau suivant :

	<b>Nom de l'Organisation</b>	<b>Province d'intervention</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Type d'AGR</b>
1	UPHB	Toutes les provinces	Contribution à l'amélioration des conditions de vie des PH à travers l'élevage de petit bétail	Elevage des chèvres et Porcs
2	SIVYO TWIGIZE	Mwaro	Agriculture	Culture du tourne sol
3	Association des Personnes handicapées "DUSANABANDI"	Kayanza/ Matongo	Elevage par chaine de solidarité	Elevage des Porcs de reproduction
4	Association GARUKIRA ABAMUGAYE de GISHUBI	Gitega/Gishubi	Elevage par chaine de solidarité	Elevage des chèvres
5	Association DUFASHANYE	Karusi/Buhiga	Elevage par chaine de solidarité	Elevage des chèvres
6	Association "MPORE URI NK'ABANDI"	Gitega/Makebuko	Projet d'agri-élevage	Culture des pommes de terre, haricot et Maïs + élevage des Porcs
7	Association des personnes handicapées de Rutegama "APHR TUREME"	Muramvya/Rutegama	Agriculture pour 54 membres de l'association	Culture des pommes de terres
8	Association des personnes handicapées de Muramvya "TWIYUNGE"	Muramvya/Muramvya	Elevage par chaine de solidarité	Elevage des chèvres
9	Association des leaders universitaires pour la promotion des personnes handicapées, ALUPH	Mairie	Exploitation d'un Restaurant	Restaurant
10	Association TWITEZIMBERE de Kanyami	Ngozi/Ngozi	Renforcement des capacités techniques en coupe/couture pour 5 jeunes handicapés	Couture : Achat de 5 machines à coudre
11	Associations des personnes civiles handicapés par la guerre "APCHG TUGARUKIRWE"	Mairie	Installation d'une cafétéria pour l'autonomisation des personnes handicapées	Cafeteria
12	ARSAB	Matongo	Elevage des volailles	Elevage des poules

**N.B. :** Les microprojets sont en cours d'implémentation et le niveau des satisfactions par les responsables des OPH est remarquable. Leur engagement dans l'élaboration et la soumission des projets au cours de l'année en cours le témoigne. L'UPHB en tant que Collectif organise des descentes d'accompagnement/coaching et d'évaluation pour des conseils éventuels en vue d'atteindre les résultats escomptés. Les 12 OPH financées totalisent un financement de 46.388 500 francs burundais.

Il importe de signaler certaines contraintes et difficultés rencontrées comme:

- Pas de budget suffisant pour la supervision des microprojets et des OPH ;
- Retard dans les décaissements des financements, ce qui retarde le début de mise en œuvre surtout pour les microprojets d'élevage et d'agriculture et partant la fluctuation monétaire.
- La réaffectation des activités ciblées pour s'adapter aux circonstances
- Les fluctuations des prix au marché.
- La non sensibilité au rapportage.

### **I.7. BRIEFING DES REALISATIONS AU NIVEAU DES OPH MEMBRES ET DES GROUPES THEMATIQUES**

Avec cette année 2018, les activités des groupes thématiques ne sont pas nombreuses. Seuls les Groupes thématiques Communication et Femmes handicapées ont réalisées des activités. La formation d'une équipe des bénévoles sur l'administration du site web et son actualisation a marqué beaucoup le groupe thématique TIC. L'implication dans la formation en leadership féminin a préoccupé beaucoup la thématique « femmes handicapées ».

### **I.8. PARTICIPATION ACTIVE AUX ACTIVITES DES PARTENAIRES**

- OHCDH : pour la mobilisation des ressources pour des actions de plaidoyer en faveur de la protection des droits des personnes handicapées au Burundi
- IDEC : pour le plaidoyer pour la priorisation du secteur des personnes avec handicap dans le cadre de la proposition des thématiques pour les recherches action axées sur l'analyse des politiques économiques et sociales ;
- Healthnet TPO : pour l'élaboration d'un projet commun en rapport avec la Santé mentale et la Réhabilitation à base communautaire en faveur des enfants avec handicap mental et leurs familles ;
- Care International Burundi : avec la Coordinatrice du programme SSR sur mise en relation par l'Ambassade des Pays Bas au Burundi ;
- Ambassade de France : pour le projet d'appui à la société civile et aux médias pour la promotion et le respect des droits pratiques des personnes au Burundi ;
- Ministère de la Sécurité Publique

### III. CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce rapport, l'UPHB est satisfaite des résultats atteints par rapport aux objectifs fixés avec son plan annuel 2018. Les objectifs envisagés par chacun des projets mis en œuvre par l'UPHB répondent aux problèmes identifiés ou aux besoins réels de son groupe cible en l'occurrence l'amélioration de la condition de la personne handicapée au Burundi et plus particulièrement les enfants et jeunes handicapés (amélioration de leur état sanitaire, promotion de leur éducation/formation professionnelle, insertion socio-économique des jeunes ainsi que l'amélioration de l'environnement physique et social).

L'atteinte des résultats enregistrés par l'UPHB a été possible grâce à la bonne collaboration avec les administratifs de la base au sommet, les autres intervenants dans le secteur du handicap et plus spécialement les leaders des OPH. Il a été constaté que les administratifs n'ont pas souvent agi en faveur des personnes handicapées parce qu'« ils ne savaient pas ». Les réunions organisées en faveur de ces partenaires ont été des occasions d'informations sur le handicap ainsi que de prise d'engagements pour agir en faveur des personnes handicapées. Aussi, avec cette année 2018, l'UPHB à travers son projet Centre de services a initié des groupements d'épargne et crédit solidaire, un facteur de grande importance pour les personnes handicapées qui ont maintenant à portée de main et en temps voulu des crédits qui leur permettent d'améliorer leur situation de leurs activités économiques. Toutefois, l'analphabétisme de certains bénéficiaires (qui ne sont pas à exclure des programmes concernant les personnes handicapées) est souvent un facteur limitant l'atteinte des résultats.

Par rapport au volet plaidoyer, il y a lieu de se féliciter de l'amélioration de plus en plus du cadre légal en faveur des personnes handicapées par l'adoption de la loi n°1/03 du 10 janvier 2018 portant promotion et protection des personnes handicapées au Burundi et de la validation en date du 3 décembre 2019 du projet de politique nationale en faveur des personnes handicapées par notre Ministère de tutelle. Mais, beaucoup reste à faire en rapport avec l'appropriation de ces instruments légaux par toutes les parties prenantes. Aussi, les OPH membres du Collectif UPHB ont encore besoin d'un renforcement technique et opérationnel pour contribuer effectivement à la défense et à la protection des droits des personnes avec handicap dans leurs zones d'action.

Avec ses perspectives de 2019, UPHB se doit de continuer la mobilisation des ressources nécessaires pour :

- mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre de son plan stratégique 2018-2022 ;
- améliorer son développement organisationnel et renforcer ses relations avec les autres partenaires au développement nationaux et internationaux ;
- jouer son rôle dans le lobby/plaidoyer pour un cadre légal inclusif au Burundi avec des textes d'application adoptés et pour l'inclusion dans tous les secteurs de la vie nationale.

**ANNEXES: SYNTHÈSE RAPPORT FINANCIER UPHB 2018**

<b>N°</b>	<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>SOLDE AU 01/01/2018</b>	<b>RECETTES 2018</b>	<b>DEPENSES 2018</b>	<b>SOLDE AU 31 DEC. 2018</b>	<b>Numero de Compte ouvert à</b>
1	PAE	36,059,076.00	352,522,715.00	380,382,278.00	8,199,513.00	BRB puis InterBank Burundi
2	PROJET CENTRE DE SERVICES	10,778,587.00	72,740,335.00	73,330,386.00	10,188,536.00	BRB puis InterBank Burundi
3	HANDICAP INTERNATIONAL	-	7,000,000.00	7,000,000.00	-	InterBank Burundi
4	OHCDH	-	9,611,033.00	9,611,033.00	-	InterBank Burundi
5	AMBASSADE DE FRANCE PROJET PISCCA & ASMPRD	5,676,091.00	78,619,811.00	44,476,578.00	39,819,324.00	InterBank Burundi
<b>Total</b>		<b>52,513,754.00</b>	<b>520,493,894.00</b>	<b>514,800,275.00</b>	<b>58,207,373.00</b>	

**LISTE DES MEUBLES ET IMMEUBLES DETENUS EN PROPRIETE**

<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Année d'acquisition</b>	<b>Qté</b>	<b>Valeur réelle de l'article</b>	<b>Taux d'amortissement</b>	<b>Amort . annuel</b>	<b>Amort . cumulé</b>	<b>Valeur résiduelle</b>
1	Table bureau métallique	2012	1	250000	10%	25000	175000	75000
2	Fauteuil de bureau	2012	1	200000	20%	40000	200000	0
3	Ordinateur Desk top HP s2031a	2012	2	1600000	20%	320000	1600000	0
4	Ordinateur lap top HP G 62	2013	1	1000000	20%	200000	1000000	0
5	Ordinateur lap top sans souris avec chargeur	2013	1	1262000	20%	252400	1262000	0

6	Imprimante HP photo smart C 4270	2013	1	250000	20%	50000	250000	0
7	Table de Bureau	2018	1	1200000	20%	240000	240000	960000
8	Chaise pour bureau	2018	1	450000	20%	90000	90000	360000
9	Armoire pour bureau	2018	1	700000	20%	140000	140000	560000
10	Ordinateur lap top HP	2018	1	1800000	20%	360000	360000	1440000
11	Imprimante HP	2018	1	280000	20%	56000	56000	224000
12	Chaises	2013	25	3000000	20%	600000	3000000	0
13	Table de conférence	2013	1	2102000	10%	210200	1261200	840800
14	Table simple	2014	11	220000	10%	22000	110000	110000
15	Chaises simple en bois	2010	11	220000	10%	22000	198000	22000
16	Étagères	2013	4	320000	10%	32000	192000	128000
17	Tables pour ordinateurs	2014	15	600000	10%	60000	300000	300000
18	Table simple	2013	12	552000	10%	55200	331200	220800
19	Chaises avec housse et accoudoir	2013	25	2500000	20%	500000	2500000	0
20	Chaises avec écriitoires	2013	60	7500000	10%	750000	4500000	3000000
21	Fauteuils à roulettes	2013	2	396480	20%	79296	396480	0
22	Fauteuils en cuir avec roulettes	2014	1	450000	20%	90000	450000	0
23	Imprimante laser Jet p2055d	2012	1	300000	20%	60000	300000	0
24	Ordinateur Lap	2018	1	1650000	20%	330000	330000	1320000

	Top HP							
25	Terrain	2011	1	120000000	3%	3600000	28800000	91200000
26	Bâtiment	2013	1	481222183	3%	14436665	86619993	394602190
27	Voiture Toyota Spacio	2010	1	3000000	20%	600000	3000000	0
28	Voiture Toyota RAV 4	2016	1	18000000	20%	3600000	10800000	7200000
29	Voiture Toyota SUCCED	2018	1	12000000	20%	2400000	2400000	9600000

**Pour l'UPHB**

**Adelaide NYIGINA**

**Présidente et Représentante  
Légale de l'UPHB**